

Thème 2 – Aménager et développer le territoire français (24 – 26h)

Question – Les dynamiques des espaces productifs dans la mondialisation

« Les dynamiques des espaces productifs dans la mondialisation » est l'une des quatre questions à traiter dans le cadre du thème 2 « Aménager et développer le territoire français » auquel le programme préconise de consacrer 24 à 26 heures au total. Le professeur peut donc construire son projet sur la base de **6 à 7 heures**.

Cette question vise à décrire et à comprendre les nouvelles logiques d'organisation de l'espace économique français. Elle est ainsi l'occasion de mettre en lumière un type d'acteurs qui jouent un rôle important dans le développement des territoires français : les entreprises. Ces acteurs déploient des stratégies qui leur sont propres et qui, pour partie, ne relèvent pas de logiques spatiales. Mais leurs choix doivent tout de même être étudiés car ils influent de manière importante sur les dynamiques des territoires.

PROBLEMATIQUES

- Comment la mondialisation modifie-t-elle les logiques d'implantation des activités ? Quel est l'impact de ce processus sur les stratégies de localisation produites par les différents acteurs ? Quels facteurs de localisation se révèlent particulièrement déterminants dans ce nouveau contexte ?
- Comment les logiques de la mondialisation modifient-elles l'organisation de l'espace économique français ? Quels territoires semblent disposer des meilleurs atouts dans ce cadre ? Quels territoires semblent au contraire moins avantageés ?
- Quels sont les effets de la mondialisation sur les territoires productifs ? Comment s'adaptent-ils à la multiplication des échanges et à la mise en concurrence accrue des territoires ?

DEMARCHES POUR METTRE EN ŒUVRE LA QUESTION

Le programme invite à aborder la question à partir d'**une étude de cas** « un territoire de l'innovation » et de **deux entrées plus générales** consacrées aux « espaces de production agricole en lien avec les marchés européens et mondiaux », puis aux relations entre mondialisation et dynamiques de localisation des activités.

COMMENT TRAITER L'ÉTUDE DE CAS ?

- **Quelle étude cas choisir ?**

La capacité d'innovation est désormais un élément-clé de la croissance économique d'un pays développé comme la France. En effet, en raison de coûts de production relativement élevés, la compétitivité internationale de l'économie française repose davantage aujourd'hui sur des tâches de

conception, d'organisation de la production et de valorisation de nouveaux produits plutôt que sur la fabrication de biens manufacturés de consommation courante.

Cette capacité à concevoir ces produits nouveaux est abordée à travers une étude de cas portant sur un territoire innovant. Le professeur peut choisir de s'appuyer sur le cas d'un technopôle (ex. : cité scientifique Paris-Sud, Sophia-Antipolis, Inovalée de Meylan). L'accent sera alors mis sur les effets de synergie recherchés par l'implantation volontaire dans un même lieu d'entreprises de haute technologie, de pôles de recherches publics et d'établissements d'enseignement supérieur. Mais d'autres types de territoires innovants peuvent aussi être analysés, tels que des systèmes productifs locaux, des pôles de compétitivité (ex. : activités plasturgiques autour d'Oyonnax, « Cosmetic valley » dans la région Centre) ou des pôles d'excellence rurale. L'étude se concentre alors plutôt sur les notions de réseau d'entreprises et de savoir-faire locaux.

L'étude de cas peut porter sur des territoires présentant des activités innovantes aussi bien dans le domaine industriel (ex. : matériel de transports), que dans celui des services (ex. : conception de logiciels informatiques) ou de l'agriculture (ex. : recherche agronomique).

- Comment mettre en œuvre cette étude de cas ?

L'étude d'un territoire de l'innovation doit être menée en 2 à 3 heures. Elle peut être conduite en trois moments principaux permettant d'envisager :

- les caractéristiques du territoire innovant étudié : la production autour de laquelle l'activité de recherche est centrée, les acteurs y participant, les relations entre ces différents acteurs, les formes institutionnalisant le fonctionnement du pôle d'innovation ;

- les éléments ayant permis l'émergence d'une capacité d'innovation : les acteurs ayant favorisé son développement (entreprises, établissements d'enseignement supérieur, collectivités locales ...), les facteurs ayant permis sa constitution (savoir-faire localisés, volonté d'acteurs publics ...) ;

- le bilan de l'activité du pôle étudié : sa capacité à attirer de nouvelles entreprises, sa situation par rapport à la concurrence internationale, ses effets sur le territoire où il est implanté (en termes d'emploi, d'image, d'échanges avec l'extérieur ...).

Cette étude de cas peut donner lieu à la réalisation de schémas (ex. : schéma de situation du territoire étudié par rapport aux réseaux de transports ou aux métropoles proches ; schéma du site d'un technopôle présentant les principaux acteurs qui y sont implantés...).

- Quelles sources et quels documents utiliser pour l'étude de cas ?

Trois sources principales d'informations, utilisant des sites, permettent l'étude de territoires de l'innovation :

- les sites internet spécifiques de ces territoires qui développent souvent une communication dynamique afin de valoriser leur image de marque et d'attirer clients et investisseurs. Des liens vers les sites des différents pôles de compétitivité sont par exemple proposés à l'adresse suivante : <http://competitivite.gouv.fr/poles-en-action/carte-des-poles-468.html> ;

- les sites des chambres consulaires du territoire étudié : chambres de commerce et d'industrie, chambres des métiers et de l'artisanat, chambres d'agriculture ;

- les documents produits par les acteurs publics ou privés qui soutiennent le développement de ces territoires : collectivités locales, Etat (voir notamment le site dédié aux pôles de compétitivité et celui de la DATAR), entreprises....

METTRE EN ŒUVRE LES ENTREES GENERALES DANS LA QUESTION

Le programme privilégie **deux entrées générales** dans cette question :

Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative (DGESCO – IGEN)

Bureau des programmes d'enseignement / Ressources pour la classe de première des séries générales –
BO spécial n°9 du 30 septembre 2010

Géographie : Thème 2 – Question : Les dynamiques des espaces productifs dans la mondialisation

- l'étude **des espaces de production agricole en lien avec les marchés européens et mondiaux**. Les agriculteurs impliqués dans ces filières (ex. : blé, banane, vin pour certaines appellations) doivent savoir s'adapter et transformer leurs méthodes de culture pour rester compétitifs face à une concurrence qui met aux prises des producteurs de nombreux pays différents. Les prix de leur production et donc leurs revenus évoluent également en fonction des fluctuations de la demande mondiale. Leur activité est ainsi clairement dépendante de l'évolution des marchés internationaux ;

- **l'évolution des logiques de localisation des activités en lien avec la mondialisation**. La connexion aux réseaux internationaux de transports et de communication ou la possibilité de recruter une main-d'œuvre qualifiée représentent par exemple désormais des éléments-clés pour l'implantation de certaines activités. La géographie des espaces les plus dynamiques économiquement s'en trouvent modifiée. Les métropoles, les nœuds de communication, les territoires innovants sont favorisés alors que d'autres territoires, plus enclavés ou spécialisés dans des productions où la concurrence internationale tourne à leur désavantage, peinent à attirer les activités économiques.

L'étude de ces deux entrées générales peut donner lieu à la **réalisation de schémas**, illustrant notamment les exemples sur lesquels s'appuie la démonstration (ex. : implantations françaises d'une multinationale ; accessibilité d'une zone touristique....).

PIEGES A EVITER DANS LA MISE EN ŒUVRE

- Proposer aux élèves une vision trop statique ou dépassée de l'espace économique français : cette question porte sur ses dynamiques actuelles.
- Vouloir tracer, à trop grands traits, une carte de l'espace économique français : les constats dans ce domaine doivent être précis et nuancés.
- Envisager uniquement les aspects négatifs des dynamiques des espaces productifs (ex. : délocalisations) alors que, globalement, ces dynamiques sont sources de richesses, d'emplois et de revenus fiscaux.

POUR ALLER PLUS LOIN

- B. Mérenne-Schoumaker, *La localisation des industries. Enjeux et dynamiques*, Presses Universitaires de Rennes, 2008.
- B. Mérenne-Schoumaker, *Géographie des services et des commerces*, Presses Universitaires de Rennes, 2008.
- J.-P. Charvet, *L'agriculture mondialisée*, La Documentation photographique n°8059, 2007.
- Portail de l'industrie du Ministère de l'Économie, des finances et de l'industrie : <http://www.industrie.gouv.fr/>
- Site du Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire : <http://agriculture.gouv.fr/>